



Ce dispositif d'accélération, placé **derrière le volant**, est composé de **deux manettes accélératrices**, positionnées à **droite et à gauche du volant**.

Une **légère et simple pression**, de la **main gauche** ou de la **main droite**, donne la possibilité au conducteur **d'accélérer** et de **changer de main en cours d'accélération**.

D'une **grande discrétion** et **facile à utiliser**, cet aménagement presque invisible ne laisse apparaître **aucune tringlerie** pouvant gêner, lors des **transferts**.

Associé à un **levier de frein vertical**, il permet de conserver les réglages du volant.



●● Accélération en baissant les manettes



Cet équipement, installé sur des véhicules en boîte automatique, peut être **combiné à un levier de frein manuel**.

Un **simple interrupteur**, détermine l'accélération, au volant, ou, à la pédale d'accélérateur d'origine.

Le **mode ECO** réduit la puissance du moteur au cours de manœuvres délicates et évite les démarrages brusques.

Pour plus de **sécurité**, l'accélération est coupée dès que le frein est actionné.

L'utilisation du commodo ainsi que toutes les fonctions d'origines du volant restent accessibles.

L'**accélérateur par manettes électroniques**, soumis au test de compatibilité électromagnétique, a obtenu le marquage CE, (attestant de la conformité aux exigences communautaires).